

**CONSTRUCTION DE 68 LOGEMENTS LLS ET 1 COMMERCE « CHAWARI »  
ECO QUARTIER – ZAC de VIDAL  
Travaux de VRD**

**1. Pouvoir Adjudicateur**

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)  
33, avenue Jean Jaurès – BP 812  
97388 KOUROU Cedex  
Téléphone : 0594 32 10 34  
Télécopie : 0594 32 29 95

**2. Procédure de passation**

Appel d'offres ouvert.

**L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire en application des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics.**

**3. Objet de la consultation**

Réalisation des travaux de VRD relatifs à la construction de 68 Logements Locatifs Sociaux collectifs en R+3 et 1 commerce dans la ZAC de VIDAL à REMIRE MONTJOLY. Cette opération est située sur l'îlot 9.

Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation et sont répartis en quatre (4) lots qui seront traités par marchés distincts :

- **Lot n°1 : Terrassements / Voirie**
- **Lot n°2 : Assainissement EU / EP**
- **Lot n°3 : Réseaux souples**
- **Lot n°4 : Aménagements paysagers / Mobilier**

**4. Variantes – Options**

Le marché est ouvert aux variantes. Les offres variables sont strictement interdites.

**5. Délai d'exécution**

Le délai global d'exécution est de 7 mois y compris période de préparation.

**6. Date prévisionnelle de début des travaux**

3<sup>ème</sup> trimestre 2018.

**7. Justificatifs à produire**

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont listés dans le Règlement de la Consultation.

**Niveau spécifique minimal exigé** : tel que mentionné dans le Règlement de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

**8. Critères de jugement**

L'acheteur retiendra l'offre jugée économiquement la plus avantageuse après jugement en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

1. **Valeur technique** (capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés) ; pondération : 50%
2. **Prix** ; pondération : 50%

**9. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Groupement solidaire.

**10. Modalités de financement / paiement**

Voir documents de la Consultation

**11. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appel d'offres**

Le dossier de consultation est disponible :

. sous forme électronique, sur le site <http://simko973.e-marchespublics.com> après inscription sur cette plate-forme de dématérialisation,

. sur support papier remis contre paiement d'une valeur de cinquante (50) euros par dossier pour frais de reprographie, par chèque libellé au nom de la S.IM.KO.

**Ces documents sont à retirer à l'adresse ci-dessous:**

**ATP (Atelier technique de projets)**

Mont Lucas 1 BAT G – RDC - 97300 CAYENNE

Téléphone: 0594 38 33 28

Portable : 0694 26 41 24

Les réservations pourront être réalisées dès parution du présent avis en adressant une demande à ATP au 0594 38 33 28 ou par mail à [atel.tech.pro@wanadoo.fr](mailto:atel.tech.pro@wanadoo.fr) . Tout retrait de dossier devra avoir fait l'objet d'une commande écrite.

Par ailleurs, tous frais éventuels d'envoi de dossier seront à la charge du candidat.

**12. Date limite de réception des offres**

**Lundi 23 Avril 2018 avant 12 heures.**

**13. Adresse où les offres doivent être transmises (uniquement sur support papier) :**

Monsieur le Directeur Général

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)

33, avenue Jean Jaurès – BP 812

97388 KOUROU Cedex

**14. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre**

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

**15. Renseignements d'ordre administratif**

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)

33, avenue Jean Jaurès – BP 812

97388 KOUROU Cedex

Téléphone : 0594 32 10 34

Télécopie : 0594 32 29 95

**16. Renseignements d'ordre technique**

G.T.I.

517i, Route de SUZINI

97354 REMIRE MONTJOLY

Tél: 05 94 35 18 10 Fax: 05 94 35 18 53

**17. Procédure de recours**

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Cayenne – 7, avenue du Général de Gaulle – 97300 CAYENNE – Téléphone : 05 94 29 76 30.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

**18. Organes de publication**

- . BOAMP
- . JOUE
- . JAL France Guyane
- . Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com>
- . Site internet [www.simko.fr](http://www.simko.fr)

**19. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion**

Jeudi 15 Mars 2018